

Bachelier en génie électrique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

BE132 ANGLAIS			
Code	TEBE1B32BE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Natacha WYNANT (natacha.wynant@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est d'amener les étudiant.e.s à avoir une meilleure compréhension de la langue anglaise. Pour ce faire, les principes grammaticaux de base seront revus afin d'amener tous les élèves à un niveau A2-B1 en fin d'année.

Ce contenu de cours tourne autour de 2 axes majeurs: la grammaire anglaise et le vocabulaire général. Une introduction de vocabulaire technique sera également présentée.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'information et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.2 Planifier des activités

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera capable d'utiliser les outils et ressources nécessaires afin de comprendre un texte ou une présentation en anglais, en retirer les éléments essentiels et les reformuler ou synthétiser en français et en anglais. L'étudiant.e devra savoir comprendre un petit texte ou une vidéo en anglais traitant de l'électricité et des énergies. De plus, il leur sera demandé de savoir synthétiser le contenu des vidéos ou textes en utilisant du vocabulaire technique et une grammaire correcte.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEBE1B32BEA Anglais

30 h / 3 C

Contenu

Les points grammaticaux essentiels seront abordés à travers un lexique basique et technique. Il sera notamment question de temps de conjugaison et d'autres aspects grammaticaux essentiels (adjectifs, adverbes, prépositions, etc.) à la compréhension et la rédaction d'un message technique simple.

Démarches d'apprentissage

- Apprentissage implicite
- Apprentissage explicite
- Pratique d'exercices écrits et oraux en classe et à domicile
- Si l'étudiant n'a pas complété certains exercices, il ne pourra participer à la séance de correction

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le cours commencera à zéro c'est-à-dire par l'alphabet
- La vitesse d'enseignement et les supports utilisés seront adaptés en cours d'année selon le niveau moyen du groupe
- Les étudiants qui souhaitent davantage d'exercices pourront en faire la demande à l'enseignante qui leur fournira des liens internet, documents etc.

Sources et références

- Chaque source utilisée est mentionnée directement dans le syllabus en regard de l'activité concernée. P.ex: la série "grammar in use" des éditions Cambridge, la série des "technical English" aux éditions Pearson etc.
- La bibliothèque de l'école dispose d'ouvrages grammaticaux de référence, consultables sur demande par les étudiants

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- documents ajoutés en cours d'année sur la plateforme
- fichiers audio et vidéo (téléchargeables)
- L'usage de la plateforme Connected et de la suite Office est essentiel pour suivre les délais des travaux/préparations etc. L'accès à ces supports doit être évident et facile.

Outre les supports en ligne, il est **exigé** des étudiant.e.s que soit amené en cours:

- le syllabus imprimé ainsi que des feuilles complémentaires pour la prise de note
- des écouteurs/un casque (prise jack si local informatique)
- un carnet de vocabulaire

Si le cours doit se dérouler en distanciel, d'autres supports seront utilisés et, quel que soit le support, la matière enseignée importe pour les évaluations.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Partant du principe qu'une langue s'acquiert par la pratique, les étudiant.e.s seront encouragé.e.s à venir en cours par des évaluations quasi permanentes.

- Pour les étudiant.e.s plus à l'aise dans la matière, un test de dispense est organisé une fois par an, en début d'année scolaire. Les étudiant.e.s qui le souhaitent auront la possibilité de passer ce test pendant une pause de midi/fin de journée afin d'être dispensé.e.s de l'évaluation continue de toute l'année (Q1+Q2) . Le résultat obtenu au test doit être de minimum 11/20 (inclus). Si l'étudiant.e obtient un résultat inférieur à 11, il devra

présenter les évaluations continues, tests et travaux.

Q1

- L'évaluation continue (interrogations, préparations, présence active etc.) importe pour 25% des points.
- En cas d'inscription tardive, les étudiant.e.s concerné.e.s doivent contacter l'enseignante.

Q2

- L'évaluation continue représente 25% des points.
- L'examen écrit en session en juin représente 50% des résultats et évalue l'entiereté de la matière.
- Les étudiant.e.s dispensé.e.s d'évaluation continue doivent présenter l'examen écrit.

Q3

- Si l'étudiant.e échoue en première session, seuls importent les résultats de l'examen écrit du Q3 qui représente alors 100% des points. Cet examen évaluera la matière de toute l'année scolaire (Q1 + Q2). Les résultats d'EVC ne sont plus pris en compte, même si l'étudiant.e avait obtenu une dispense.

Principes généraux

- **Note finale = Moyenne arithmétique** des différents items évalués en fonction de la pondération.
- Aucun report de cote ne sera autorisé ni dans la même année ni d'une année à l'autre sauf exception prévue en début d'année avec l'enseignante par contrat personnalisé (signé avant le 30 septembre).
- Si un travail n'est pas conforme (contenu non pertinent, remis hors délai ou sous le mauvais format), il ne sera pas corrigé et l'étudiant sera sanctionné par une cote nulle, non représentable.
- Une absence à un travail ou une évaluation doit être justifiée par un certificat médical envoyé dans les 48h suivant l'évaluation. En son absence, l'étudiant.e aura un zéro. Les consignes de devoirs à préparer et remettre sur Connected ou en classe seront données oralement en classe principalement. Il appartient aux étudiant.e.s absent.e.s de se tenir à jour et en ordre.
- Par défaut, notre établissement est francophone mais s'agissant d'un cours d'anglais, la langue d'enseignement et d'évaluation sera bien évidemment l'anglais. Certaines explications seront bien évidemment enseignées en français. Tout email envoyé à l'enseignante doit être rédigé en anglais. Les consignes (travaux, examens, etc) seront toujours rédigées en anglais et tout travail rendu devra être rédigé en anglais également.
- L'usage d'un logiciel de formulation de phrases pour les travaux écrits n'est pas autorisé et sera sanctionné sévèrement. Seul l'usage de correcteurs orthographiques tels Word, Antidote ou Grammarly est accepté.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Int	25	Evc + Int	25		
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

- **Note finale = Moyenne arithmétique** des différents items évalués en fonction de la pondération.

- La participation active des étudiants aux différentes activités, qu'elles doivent se dérouler en ligne ou qu'elles puissent se dérouler en présentiel, pourra être prise en compte dans les points d'évaluation continue.
- D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. Il appartient à l'étudiant.e concerné.e de contacter l'enseignante au début du mois de septembre s'il souhaite un contrat spécifique. Passé ce délai (30 septembre), il devra se conformer aux mêmes obligations que ses camarades.
- Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire, dans la mesure des possibilités d'organisation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).